

Discours de Pascale Loiseleur, Maire de Senlis

Cérémonie des vœux du 6 janvier 2017 – Espace Saint Pierre

Monsieur le Sous-préfet,

Monsieur le Ministre, cher Eric,

Monsieur le Sénateur, Cher Alain,

Madame la Vice-Présidente du Conseil régional, chère Manoëlle,

Madame la Conseillère régionale, chère Nathalie,

Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental, cher Jérôme, représentant Edouard Courtial qui nous rejoindra tout à l'heure,

Madame la Conseillère départementale, chère Corry,

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdemoiselles, Messieurs les élus du conseil municipal des jeunes,

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

Mesdames, Messieurs les Maires,

Monsieur l'Archiprêtre, Cher Père Janssens,

Mesdames, Messieurs les représentants des forces de l'ordre et de la société civile

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je suis très heureuse de vous accueillir à Saint Pierre, joyau du patrimoine senlisien, pour cette cérémonie des vœux 2017 qui recouvre aujourd'hui un sens tout particulier.

L'équipe municipale et moi-même nous étions engagés à ce que ce lieu hautement symbolique pour les Senlisiens soit intégralement rénové pour le 1^{er} semestre 2017, c'est chose faite.

Ce fut un travail long et difficile, soumis aux contraintes et aux aléas propres aux monuments historiques :

Pour rappel l'édifice a été fermé en 2009 pour raison de sécurité, les études historiques, archéologiques et architecturales ont démarré en 2011. Et les travaux phasés en 4 tranches ont débuté en 2013.

Grâce à l'implication de Monsieur Poncelet, architecte en chef des Monuments Historiques, des élus, des services de la Ville et des entreprises, nous avons mené ce grand projet à terme. Je souhaite tout particulièrement féliciter les sociétés Léon Noël (lot maçonnerie pierre de taille), Treccani (charpente / menuiserie), Vitrail France (vitraux et métallerie), et Eiffage énergie (électricité) pour leur travail remarquable.

Je n'oublie pas non plus l'Etat, le département, et vous Cher Eric à travers la réserve parlementaire, sans les subventions desquels la ville n'aurait pu seule achever ce grand œuvre.

Nous avons pour objectif une réouverture au public au printemps 2017 qui permettra aux Senlisiens et à tous les visiteurs d'admirer ou de découvrir l'ancienne église rénovée, avec son panorama exceptionnel sur l'ensemble de notre Ville.

Saint-Pierre sera ensuite disponible à la réservation pour l'organisation d'événements et de manifestations. L'attractivité touristique de notre territoire en sera, je l'espère, renforcée.

En cinq ans, les projets que notre majorité avait proposés arrivent peu à peu à maturité et nos ambitions pour Senlis ne cessent de se concrétiser. Certes, le temps administratif est un temps long, il y a toujours des années entre le lancement d'un projet et sa réalisation, mais aujourd'hui nos efforts portent leurs fruits.

Je ne m'appesantirai pas sur le contexte financier et budgétaire très contraint que nous connaissons, comme la plupart des communes et des communautés de communes d'ailleurs, ni sur l'équation complexe que nous devons résoudre : maintenir un service public de qualité, continuer une politique d'investissements dynamique garante de notre avenir, tout en refusant, conformément à nos engagements de campagne le matraquage fiscal.

Le discours des vœux est traditionnellement l'occasion de rappeler les grandes lignes de notre action et de présenter les projets et les réalisations pour notre ville.

Notre première priorité est celle de l'emploi et du développement économique

Comme vous le savez, Senlis a été malmenée ces dernières années. Le départ du 41ème régiment de transmission a été un choc pour notre ville. Au 31 août 2016, nous avons également fait face à la fermeture de la plateforme aéronautique de la BA 110 de Creil.

Senlis n'est pas épargnée par la grave crise économique que connaît notre pays, son tissu économique souffre et certaines de ses entreprises sont, hélas, affectées par un plan social.

Là encore, nous agissons avec volontarisme et efficacité. C'est bien là tout le sens de notre politique de développement économique mise en place depuis 2011 :

- **Je pense tout d'abord au CEEBIOS qui connaît une dynamique positive et encourageante.** De plus en plus de groupes industriels y adhèrent et sont des moteurs de son développement.

Aujourd'hui, le quartier Ordener compte :

- 12 entreprises installées, qui génèrent 150 emplois sur le site.

Par exemple la Manufacture de Senlis qui s'est installée depuis le mois d'août 2014. Cette entreprise familiale d'articles de maroquinerie et de briderie est également centre de formation. 105 emplois ont été créés à ce jour, dont 90 % sont occupés par des Senlisiens ou des habitants de villes proches.

• le quartier Ordener offre également 4 bâtiments opérationnels qui accueillent d'ores et déjà les entreprises et une salle prestigieuse, l'ancien manège, pouvant accueillir jusqu'à 895 personnes pour des événements économiques, scientifiques ou culturels. Ce qui représente une offre intéressante pour le sud de l'Oise.

En juillet dernier s'est d'ailleurs tenue la première édition du salon Biomim'expo qui a attiré plus de 1 000 visiteurs en deux jours, dont des représentants des plus grands groupes internationaux tels qu'Eiffage, Air Liquide, ou L'Oréal, des scientifiques reconnus et de nombreux étudiants.

➤ **Dans le domaine économique, je pense aussi à la requalification en cours de la zone d'activités économiques Senlis Sud Oise :**

Après le déploiement d'une nouvelle signalétique sur la Zone d'Activités, une seconde phase de redynamisation de la zone concerne désormais l'élargissement du pont de l'avenue Étienne Audibert, dont les travaux ont commencé fin 2016. Ce chantier a un double objectif : la création de deux voies et la mise en place d'une circulation piétonne avec l'aménagement d'un trottoir. S'y ajoutera la réfection de l'avenue Eugène Gazeau dont les travaux devraient être lancés au second semestre 2017. Je précise que ces actions d'amélioration de la zone d'activités sont financées à 50 % par le Plan Local de Redynamisation signé en 2012 avec l'État dans l'objectif de soutenir le développement économique du territoire senlisien.

➤ **Je pense également à l'adoption de nouvelles mesures en faveur du commerce de proximité :**

2016 a vu le vote du plan de sauvegarde de commerce et de l'artisanat de proximité qui permet d'une part d'avoir une meilleure connaissance des mouvements de commerçants et d'autre part d'agir, par voie de préemption en faveur de la diversité du commerce dans le centre-ville et dans les pôles commerciaux des quartiers de Bon Secours, Brichebay, Val d'Aunette / La Gâtelière.

En 2017, nos efforts vont se poursuivre avec :

- l'installation d'une Signalétique d'Information Locale pour faciliter l'orientation à travers la ville, en lien avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France ;
- le projet de mise en place sur le site internet de la Ville d'un système de bourse aux locaux ;
- nous réfléchissons aussi à la taxation des friches commerciales, ou bien encore à la création de boutiques à l'essai.

Sachez que les élus senlisiens sont mobilisés, avec énergie et volontarisme, afin de faire face aux défis commerciaux de demain. Plus largement, nous ne relâcherons pas nos efforts pour soutenir les commerçants senlisiens. En partenariat avec eux, nous développons une véritable politique d'animation du centre-ville à travers de nombreuses initiatives : les braderies, la Nuit de la Déco, la Moustache Party avec piétonisation du centre-ville, le festival de théâtre...).

Nous nous efforçons aussi d'accompagner la création de nouveaux commerces ou la réouverture de certains, comme prochainement la réouverture tant attendue de la maison de la presse.

Je tiens à saluer l'implication des commerçants dans l'économie locale : grâce notamment au partenariat que la Ville entretient avec eux, le marché de Noël a connu un vif succès, tout comme la nocturne des commerçants le 9 décembre dernier, avec un feu d'artifice de la ville. Je me félicite aussi des bonnes relations que nous entretenons avec les chambres consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat représentées ce soir.

La préservation de la qualité de vie des Senlisiens et l'attractivité de notre ville sont également au cœur de nos préoccupations

Dans la perspective d'entretenir et d'accroître le dynamisme de notre ville, nous menons une **politique active de logement** :

- **en témoigne tout d'abord le vote par le conseil municipal à l'unanimité de la phase 1 du projet de construction de l'EcoQuartier de la gare, porté par l'agence d'Architectes Nicolas Michelin et Associés, l'OPAC de l'Oise et Aubarne Immobilier.**

Sont prévus pour le second semestre 2019 la livraison de 120 logements diversifiés, en accession à la propriété et en location, d'une crèche de 40 berceaux et d'un parking public. Je vous rassure : pendant la durée des travaux, un parking annexe provisoire sera prochainement mis en service.

- **La Ville accompagne en outre un projet de 28 logements** à l'entrée du centre-ville historique, sur un terrain situé à l'angle du cours Pasteur et de la rue du Moulin Saint-Rieul (anciennement usine des eaux).

Dans ce programme, 4 à 5 logements seront réservés à des primo-accédants, par exemple des jeunes ménages qui souhaitent s'installer ou rester à Senlis.

- **Autre exemple pour illustrer notre politique de logement : l'ancien immeuble dit d'instituteurs situé avenue de Beauval que nous avons vendu à Picardie Habitat a subi de lourds travaux pour un montant de près de 3 millions d'euros.** Ce sont 36 logements, qui seront livrés à partir du 1^{er} semestre 2017.

Nous nous réjouissons de cette opération car elle a contribué à réhabiliter un immeuble qui se dégradait depuis plusieurs années et nous a permis d'enregistrer 1,2 millions de recettes d'investissement.

- **Nous portons également un projet d'habitat participatif dans le quartier de Villevert** en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

- **2016 a une nouvelle fois été marquée par notre détermination et celle des services municipaux à améliorer encore votre cadre de vie.**

- **Ainsi nous avons poursuivi nos efforts en menant de nombreux travaux d'aménagement de voirie dans les différents quartiers de la Ville parmi lesquels la réfection totale de la rue des Jardiniers et de la rue Rougemaille.**

Je souhaite ici d'ailleurs remercier chaleureusement les services de la Ville pour tout le travail accompli au quotidien et leur contribution au succès de nos projets et manifestations, tout particulièrement pour l'organisation de la cérémonie des vœux.

- **En 2016, nous avons aussi inauguré les nouveaux aménagements de l'avenue de Creil qui contribue à l'embellissement de l'entrée de la Ville et du quartier.**

Une voie douce a été aménagée et 38 érables ont été replantés.

- **Une autre inauguration était particulièrement attendue : les nouveaux terrains de rugby.** C'est aujourd'hui un bel équipement en service doté de tribunes de 204 places, 4 vestiaires, une infirmerie, un local technique et un club house).

L'achèvement de ces opérations est un signe fort de confiance en l'avenir de notre commune et témoigne d'une ville en mouvement et en plein d'essor. Senlis est bien une terre de projets !

Pour toujours améliorer la qualité de vie des Senlisiens, nous misons certes sur les travaux de voirie et d'aménagement, mais aussi sur la sécurité.

➤ **Car en ces temps troublés, la demande est forte.**

Je tiens à remercier les forces de l'ordre qui assurent notre sécurité au quotidien dans un contexte national particulièrement tendu (la police, la gendarmerie, l'armée, les sapeurs-pompiers) dont je tiens aujourd'hui à saluer l'action.

Ainsi nos choix municipaux pour la protection des Senlisiens sont clairs : nous développons notre réseau de vidéo-protection. 36 caméras de nouvelle génération, dont les images sont visionnées en temps réel, sont désormais réparties sur l'ensemble de la commune et reliées à un serveur d'enregistrement 24h/24. En 2016, 7 caméras supplémentaires ont été déployées dans le quartier de Bon Secours. Les implantations se poursuivent en 2017.

Je tiens à souligner que nous avons maintenu un niveau élevé de moyens pour la police municipale et que notre équipe a le souci constant de préserver la sécurité et la tranquillité des habitants. C'est pourquoi le budget affecté à la sécurité ne sera en aucun cas amputé, malgré les baisses de dotations que nous subissons.

Tous ces investissements qui assurent la qualité de vie de nos concitoyens seraient vains dans une ville qui perdrait ses prérogatives non seulement de sous-préfecture de l'Oise mais également de ville-centre.

C'est pourquoi tout au long de 2016 nous avons eu pour objectif de nous battre contre le retrait du service public.

Senlis, comme de trop nombreuses villes moyennes, est confrontée aux délocalisations ou aux transferts de services publics. Notre détermination est totale pour nous y opposer.

- **Ainsi nous nous sommes battus pour éviter le départ du Centre d'information et d'orientation (CIO) qui risquait de disparaître** en raison d'une reconfiguration de la carte des CIO imposée par l'Education nationale dans le département.

Or le CIO est un lieu d'écoute, d'information et de conseil pour près de 10 000 élèves vivant et étudiant dans notre bassin de vie (Senlis, Chantilly, La Chapelle en Serval, Gouvieux, Lamorlaye, Pont-Sainte-Maxence). Cette fermeture aurait pénalisé particulièrement les familles des secteurs défavorisés ainsi que l'ensemble des élèves décrocheurs.

Nous avons réussi à négocier avec l'Education nationale le maintien du CIO à Senlis, notamment par l'entremise de Monsieur le Sous-Préfet que je souhaite à nouveau remercier publiquement pour son implication dans ce dossier comme dans d'autres d'ailleurs, ainsi que notamment les maires de Chantilly, Cher Eric, et de la Chapelle-en-Serval, Cher Daniel.

Depuis septembre 2016, le CIO a déménagé à l'ancienne gare, au rez-de-chaussée du bâtiment qui accueille déjà la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ). Notre mobilisation nous a permis de trouver des solutions rapides pour regrouper dans un espace unique les deux entités à destination des jeunes.

- **De même, en tant qu'élus, et soutenus par vous tous, nous continuons à œuvrer en faveur de notre hôpital auprès des instances concernées.**

Au cours des quatre dernières années, la municipalité a mené de nombreuses démarches pour défendre le site hospitalier de Senlis et dénoncer les effets de cette fusion fortement déséquilibrée : manifestation, actions juridiques, négociations avec l'Agence Régionale de Santé, rencontres avec les ministres de la Santé successifs. Soutenus par les élus du sud de l'Oise, nous consacrons toujours beaucoup d'énergie afin de réussir cette fusion pour le bien des usagers. Nous avons très récemment entrepris des démarches en direction de la nouvelle directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de Xavier Bertrand, Président de la région des Hauts de France (Chère Manoëlle, Chère Nathalie, nous comptons sur vous afin d'appuyer et relayer notre demande de soutien au Président Bertrand !).

Enfin, nos relations avec les autres collectivités locales vont être déterminantes pour notre avenir et nous en faisons aussi une de nos priorités.

Nous devons évidemment développer la coopération intercommunale et trouver toute notre place dans le nouveau paysage institutionnel.

En ce début janvier est née notre nouvelle communauté de communes, « Senlis Sud Oise » qui regroupe la CC3Forêts et Cœur Sud Oise. De nouvelles compétences lui ont été transférées : le développement économique et le tourisme, l'aménagement de l'espace d'intérêt communautaire, ou bien encore l'accueil des gens du voyage.

Nous sommes confiants dans le fait que cet élargissement préfigure de nouvelles dynamiques notamment économiques sur un territoire géographiquement et socialement cohérent.

Je suis convaincue, et je ne pense pas être la seule, qu'il est vital de consolider et d'élargir notre communauté de communes, afin de lui donner une surface territoriale et financière à la mesure des compétences qui lui reviennent.

Il est vrai que l'union fait la force. Et la création d'un pôle métropolitain par les agglomérations de Beauvais, Compiègne et Creil nous démontre que, pour promouvoir l'image et les projets de notre territoire, il faut se rassembler. Si nous ne le faisons pas, nous ne pourrons pas rivaliser avec de grandes communautés d'agglomération.

Nous saurons tendre la main à ceux et celles qui voudront rejoindre le socle que nous aurons créé afin d'être au rendez-vous des défis de l'intercommunalité de demain.

C'est ainsi que nous pourrons garantir aux habitants de notre territoire un service public de qualité – au meilleur coût - et adapté à leurs besoins dans un contexte économique contraint.

Je vous ai fait part au cours de mon intervention des défis que connaît notre ville, et Senlis a d'immenses atouts pour les relever : la vitalité de ses associations – que je tiens à saluer et à remercier chaleureusement pour le travail remarquable qu'elles accomplissent au quotidien - le talent et le dynamisme de ses acteurs économiques, l'amour que lui portent ses habitants.

Notre belle cité fait aussi des émules à l'extérieur : Franck Ferrand, qui anime sur Europe 1 la célèbre émission « Au cœur de l'histoire », a évoqué le 22 décembre dernier Séraphine et n'a pas hésité à cette occasion à affirmer haut et fort son coup de cœur pour Senlis !

Forts de ses atouts, je sais qu'ensemble nous pourrons continuer à édifier cette ville innovante et attractive, agréable à vivre, animée et dynamique, qui a su préserver la qualité de vie qui fonde son identité même.

Nous avons voulu une ville solidaire, attentive à tous, elle l'est.

Nous avons voulu une ville agréable à vivre, elle l'est.

Nous avons voulu une ville innovante et attractive, elle le devient.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, le 1^{er} adjoint, les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux pour leur investissement au service de Senlis et des Senlisiens.

Grâce à leur mobilisation dans les missions qui sont les leurs et à leur sens de l'intérêt général, nous respectons les engagements pris devant vous en mars 2014, qui nous permettent progressivement de mener à bien nos grandes priorités : 76 % de nos projets ont été achevés ou sont en cours de réalisation.

J'ai souhaité en toute transparence vous rendre compte de notre action. Aussi, vous trouverez (sur les tables disposées à l'entrée) notre compte-rendu de mi-mandat qui vous permet de suivre l'évolution de notre travail depuis 2014.

Je suis particulièrement attachée au respect de la parole donnée car elle est au cœur même de la relation de confiance entre les citoyens et leurs élus.

C'est la raison d'être de ce document, complété par la mise en place d'un observatoire des engagements publics qui sera mis en ligne sur le site internet de la ville courant janvier.

C'est dans cet état d'esprit qui se veut résolument constructif que je vous adresse en mon nom et au nom de la municipalité mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2017.